



Déclaration de la FSU

CDEN du jeudi 21 février 2013

Notre système éducatif a subi, ces dernières années, des dégradations en profondeur qui, loin de le démocratiser, ont aggravé les inégalités scolaires. Changer l'Ecole, vouloir la refonder cela suppose de rompre avec le cycle infernal des suppressions de postes des années précédentes.

Or, cette année encore, l'offre éducative dans les écoles publiques du Cantal continue de régresser à la rentrée de septembre 2013. Cette situation dénoncée par tous a amené les membres du CDEN à boycotter la séance du mercredi 13 février.

En effet, la répartition du budget académique aboutit à ce que notre département perde encore 8 postes dans le premier degré. Dotation négative en 2011, dotation négative en 2012 et dotation négative en 2013. Nouveau député, nouvelle DASEN, nouveau Préfet. Et nouvelle ponction !. Les années passent, les acteurs changent, les habitudes demeurent. Changement? Refondation? Priorité au primaire? Priorité aux territoires fragiles et isolés ? Tout cela relève du discours et passe à la trappe quand il faut l'appliquer.

Le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles du département en 2013 est identique à celui de 2004. Pourtant, depuis 2004 le Cantal a perdu 58 postes d'enseignants. La réalité vécue par les collègues est tenace. C'est toujours faire plus avec moins ! Ce n'est pas ainsi que l'Ecole progressera.

Cette année encore, des ouvertures de classes nécessaires pour la rentrée 2013 ne seront pas satisfaites. Nous vous avons signalé les besoins de certaines écoles. Trop peu ont été satisfaites et encore incomplètement par l'octroi de quelques $\frac{1}{2}$ postes. Des enseignants ne seront pas remplacés. Des élèves de maternelle ne seront pas toujours accueillis, faute de place. Comment peut-on encore avoir un discours porté sur les élèves quand ceux-ci sont la plupart du temps dans des classes à plusieurs niveaux à effectifs chargés ? Nos réseaux d'aides ont été dépossédés de leurs moyens au fil des ans et sont de plus en plus réduits pour une intervention de plus en plus large. Peuvent-ils conserver leur efficacité sans être davantage dotés ?

Dans le second degré les effectifs des collèges connaissent une forte évolution (+211 élèves) avec une dotation supplémentaire de 310 heures et un gain de 16 ETP. Cela devrait se voir ! Au final, seulement 3 divisions supplémentaires, une ribambelle de classes à 30 élèves et un E/D qui augmente à tous les niveaux..

Nous ne voulons plus enseigner dans des classes à 30 qui dégradent les conditions de travail et d'étude des jeunes et qui génèrent la souffrance et l'échec des plus fragiles. Le changement, ce doit être de pouvoir travailler avec des effectifs moins lourds et de permettre la réussite de tous les élèves.

Vous gardez inutilement une réserve trop confortable de 300 heures.

Nous vous demandons d'ouvrir dès maintenant des divisions supplémentaires dans les collèges de Murat, Riom, Ydes, Jeanne de la Treilhe, Vic et Montsalvy pour faire disparaître les classes à 30 et de permettre aux collèges urbains qui ont des effectifs chargés de pouvoir fonctionner avec des groupes allégés notamment en langues. Nous ne voulons pas que le scénario de l'an passé se reproduise à l'identique : avoir une dotation départementale abondée de 165 heures et rendre à l'arrivée 6 postes.

Dans les lycées, la prochaine année scolaire, ne marquera pas de vraie rupture avec les précédentes : Il n'y aura pas de véritable refondation tant que les effectifs par classe ne seront pas réduits et tant que les possibilités de travail en groupe ne seront pas réelles. Pour les personnels, la prochaine rentrée, sera encore synonyme de conditions de travail dégradées. Nous attendons une véritable rupture avec les politiques éducatives précédentes, pour une transformation progressiste de l'École.

Dans le cadre du débat de refondation de l'école le ministère déclare vouloir mettre l'orientation des élèves au centre de ses préoccupations, mais ses propositions concrètes vont à l'inverse de cette intention. **Le Ministère souhaite en effet transférer aux Régions l'ensemble des CIO qui disparaîtraient, dissous dans un service public territorialisé s'occupant de l'orientation, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes et des adultes.**

Les conseillers d'orientation psychologues se trouveraient sous une double tutelle : l'Etat pour leur travail en établissements scolaires, et la Région pour leur travail dans le service public territorialisé d'orientation. **Pour la FSU, ce sont les élèves qui feraient, les premiers, les frais de cet écartèlement puisque ces personnels, formés et qualifiés pour les accompagner, les conseiller et contribuer à leur réussite seraient encore moins présents dans les établissements scolaires.**

Enfin, la revalorisation des métiers de l'éducation est une attente forte des personnels. C'est une question de reconnaissance, de justice sociale mais aussi un élément d'attractivité. La FSU porte la nécessaire revalorisation de tous les agents de la Fonction publique. L'Éducation nationale doit se saisir rapidement de cette question comme de celle de la titularisation des personnels précaires.